

venues de France par la circulation des livres; en 1793, le corps malade de Jean-Paul Marat devient, aux yeux de ses ennemis, le signe évident d'une infamie politique. Quelques mois plus tard, Robespierre est lui-même affublé de diverses maladies qui expliqueraient son goût pour la violence... Autant de matériaux qui, aujourd'hui encore, alimentent la légende noire dont il est l'objet. Quelques jours avant sa chute politique (le 9 thermidor an II, soit le 27 juillet 1794), un commissaire du département de Paris informe la Convention nationale de nombreuses rumeurs sur une menace de peste qui planerait sur la capitale, signe encore de l'articulation étroite entre les phases de crise politique et la présence, avérée ou non, d'épidémies.

UNE POLITIQUE SANITAIRE RENFORCÉE

Au-delà des discours, les autorités révolutionnaires, qui se situent dans l'héritage de la monarchie absolutiste, se montrent particulièrement soucieuses de la santé des populations: royaume le plus peuplé d'Europe, la France tire sa puissance politique, économique et culturelle de sa vitalité démographique qui s'appuie, depuis le début du XVIII^e siècle, sur la baisse des mortalités liées aux «pestes» et aux épidémies. Après 1789, les autorités maintiennent, voire renforcent, les différents dispositifs qui constituent la «police sanitaire» de l'Ancien Régime: surveillance et mise en quarantaine des vaisseaux venant des zones à risque en Méditerranée; surveillance administrative de la circulation des maladies; lutte contre les «miasmes» et la mauvaise qualité de l'air par l'assèchement des étangs et le déplacement des cimetières; dans les grandes villes, éloignement de toutes les activités polluantes des zones les plus peuplées, comme les boucheries, les mégisseries ou les tanneries.

Entre 1789 et 1790, les nouvelles municipalités maintiennent ces contraintes, préservant ainsi la santé des citoyens qui composent la nouvelle nation «régénérée». Les membres de la Société royale de médecine, institution créée en 1776 en grande partie pour lutter contre les épidémies, poursuivent leurs travaux, en particulier leurs enquêtes menées dans les différentes provinces afin de dresser une cartographie sanitaire et épidémiologique de la nation. Selon son secrétaire général, Félix Vicq d'Azyr, il convient de relier les origines, souvent complexes, des épidémies aux milieux naturels et sociaux dans lesquels vivent les populations, comme il l'énonce en 1786 lors d'une séance:



Jean-Paul Marat (ici par J. L. Copia, d'après un dessin de Jacques Louis David, 1793) souffrait d'une maladie de peau dans laquelle ses détracteurs voyaient une infamie politique.

La topographie exacte des lieux, les observations météorologiques, la description des maladies, dans l'ordre où elles ont paru, ainsi que l'exposé de leurs symptômes, simple, dégagé de tout système, de toute explication, sont les seuls et vrais moyens de parvenir à cette connaissance désirée. Il serait utile pour notre art qu'il existât, si j'ose m'exprimer ainsi, une carte chronologique, universelle et méthodique des épidémies, par le moyen de laquelle l'origine et le développement de chacune se présenteraient à l'œil du véritable médecin, la cause lui en serait connue, et la sûreté du traitement en deviendrait une conséquence aussi précieuse que réelle: peut-être même qu'instruit sur l'avenir, par la connaissance du passé, il en prévendrait les ravages; et la maladie combattue dès sa naissance, avec les armes appropriées, serait et moins étendue et moins funeste.

En novembre 1790, le même Vicq d'Azyr présente aux députés de l'Assemblée constituante (au sein de laquelle existe un Comité de santé) un vaste plan général de réorganisation de la médecine française. Aux yeux de ce dernier, comme de nombreux médecins hygiénistes que l'on retrouve au sein des diverses administrations tant nationales que locales, la période qui s'ouvre avec la Révolution doit permettre de renforcer encore l'intervention de l'État pour lutter contre les maladies et garantir la santé publique.

Aux côtés des préconisations visant à améliorer le fonctionnement institutionnel des hôpitaux et à réformer en profondeur un système d'enseignement jugé totalement inadapté, Vicq d'Azyr insiste sur la place centrale que doivent occuper les médecins, chirurgiens, sages-femmes et vétérinaires dans la mise en œuvre d'une véritable politique sanitaire. Ces derniers sont en effet appelés à jouer un rôle politique et social fondamental puisqu'ils doivent garantir la santé de la nation: il ne s'agit pas seulement de soigner les populations, mais aussi de prévenir tous les risques susceptibles de provoquer les maladies et d'en favoriser la circulation.

En septembre 1791, les constituants adoptent un décret qui reprend les propositions de Vicq d'Azyr. Au nom de la lutte contre les maladies épidémiques, endémiques et épi-zootiques, ce décret donne aux médecins d'importants pouvoirs. Garants de la salubrité et de l'hygiène publique, ils interviennent sur des terrains aussi divers que l'aménagement urbain, le contrôle des activités industrielles (particulièrement chimiques) et artisanales, le contrôle des manufactures ou la surveillance des circuits alimentaires, des prisons, des ➤